

FÊTE DU CANARD

VILLE DE DUCLAIR



VILLE DE
DUCLAIR
OCC

RÈGLEMENT DE PARTICIPATION FOIRE AUX APPELANTS DU 1^{ER} OCTOBRE 2016

Pour pouvoir participer à la foire aux appelants vivants organisée par délégation par la Fédération des chasseurs de Seine-Maritime, samedi 1^{er} octobre 2016 (de 9H00 à 17H00), à Duclair dans le cadre de la fête du canard. Il vous faut remplir les conditions suivantes :

- Être muni de sa carte d'identité.
- Ne pas posséder plus de 100 oiseaux adultes de la famille des ansériformes chez soi, ou pouvoir le justifier par un certificat de capacité d'élevage.
- Présenter un registre à jour des oiseaux adultes qui seront présents sur la foire.
- Avoir effectué une déclaration d'appelants à la fédération des chasseurs du lieu d'habitation.
- Présenter des oiseaux marqués munis de bagues homologuées fermées.
- S'engager à vendre ou à échanger sans excéder sa production personnelle.
- Modérer les conditions des échanges. En cas d'abus, les organisateurs se gardent le droit de retirer les oiseaux concernés des échanges, ou d'exclure l'exposant de la foire.
- Il est interdit de présenter, de vendre, ou d'échanger des espèces protégées.
- Attention, la sarcelle d'été est interdite à l'échange sauf entre professionnels.

Je soussigné, NOM : Prénom :

Numéro de détenteur d'appelants (attribué par l'organisme habilité à délivrer les bagues homologuées) :

Déclare être en conformité avec la réglementation en vigueur sur les appelants vivants

Fait le : Signature :

*A retourner avant le 20/09/16 à la Maison de la Chasse et de la Nature accompagné du bulletin d'inscription et d'un chèque d'un montant de 5 €, libellé à l'ordre de la Fédération des chasseurs de Seine-Maritime.
Maison de la Chasse et de la Nature - Route de l'étang BP13 - 76890 BELLEVILLE EN CAUX*

FÊTE DU CANARD

VILLE DE DUCLAIR



VILLE DE
DUCLAIR
occ

BULLETIN D'INSCRIPTION FOIRE AUX APPELANTS DU 1^{ER} OCTOBRE 2016

Droit d'inscription : 5€ /stand (3 m de long)

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

NoTél. : No Port. :

E-mail :

	Mâles	Femelles
Colvert		
Siffleur		
Sarcelle d'hiver		
Chipeau		
Souchet		
Pilet		
Oie cendrée		
Oie rieuse		
Oie des moissons		
Fuligule milouin		
Fuligule morillon		
Mignon		
Hybride		
Autres espèces d'ornement		
Pigeon ramier		

Après avoir lu et approuvé les conditions générales de participation à la bourse aux appelants du 1^{er} octobre

Signature de l'exposant

Visa du délégué à l'organisation

Bulletin à retourner avant le 20 septembre 2016, accompagné d'un chèque d'un montant de 5€ établi à l'ordre de la Fédération des chasseurs 76 à :
Maison de la Chasse et de la Nature - Route de l'étang BP 13 - 76890 BELLEVILLE EN CAUX